



AQDR

Sherbrooke et région
300, rue du Conseil
Sherbrooke, QC J1G 1J4

Poste-publication, numéro de Convention : 42857514

HIVER 2025 | NUMÉRO 11

La Courtepointe



NOS RUBRIQUES

MOT DE L'ÉQUIPE.....2

JE M'INFORME..... 3

JE PARTICIPE..... 6

JE PENSE PLUS TÔT À
PLUS TARD..... 9

ON S'INSPIRE.....10

ENSEMBLE, NOUS
DÉFENDONS NOS
DROITS.....11



AQDR

Sherbrooke et région



MOT DE L'ÉQUIPE

Bonjour,

Je m'appelle Micheline Bouchard, et j'ai le plaisir d'agir comme intervenante sociale à l'AQDR Sherbrooke et région depuis quelques mois. Vous m'avez peut-être déjà croisée au bout du fil, puisque je suis en charge de l'accueil téléphonique, où je réponds à vos questions et demandes.

Au cours des quinze dernières années, j'ai eu le privilège de travailler auprès de divers organismes de l'Estrie dédiés aux services pour les personnes âgées, notamment la Société Alzheimer de l'Estrie, L'APPUI pour les proches aidants, ainsi que La Cordée ressource alternative en santé mentale. Mon rôle à l'AQDR Sherbrooke et région me donne l'opportunité de contribuer, à ma façon, à la défense collective des droits des personnes âgées.

Parmi mes responsabilités, je m'occupe également de la gestion des cartes de membres et de la diffusion d'informations importantes, notamment à travers l'infolettre et le journal La Courtepointe. Je suis aussi responsable de vous transmettre le calendrier des mercredis conférences que nous offrons en collaboration avec nos partenaires.

J'apprécie énormément mes échanges avec vous, alors n'hésitez surtout pas à me joindre au 819 829-2981, si vous avez des questions ou des préoccupations.

Au plaisir de vous entendre,

Micheline Bouchard

**De la part de l'équipe et du Conseil d'administration, nous vous souhaitons
une belle année 2025 remplie de santé et de paix.**





JE M'INFORME

Faits saillants - Automne 2024

Journée internationale des aînés 2024 (JIDA)

L'AQDR Sherbrooke et région était sur le comité organisateur et plus de 500 personnes aînées ont participé à cet événement. Parmi les activités offertes, il y avait, sous un grand chapiteau, des kiosques d'organismes. Nous avons notre kiosque et nous avons accueilli plus de 112 personnes aînées intéressées à en apprendre davantage sur notre organisme.



Salon 50 + de l'Estrie

Cette 24e édition affichait complet avec ses 140 kiosques et 40 nouveaux exposants. L'événement a attiré 7 700 visiteurs. L'AQDR Sherbrooke et région était sur place pour vous informer!



Conférence - Prendre des décisions financières éclairées en vue de la retraite par Jean-François Robert

Cette conférence toujours appréciée était ouverte aux membres et non membres. Les personnes ont bénéficié des précieux conseils de la part de notre expert, Jean-François Robert, MBA. Une vingtaine de personnes étaient présentes le 30 octobre!



Atelier sur Les fraudes visant les aînés – comment s'en protéger ?

L'AQDR Sherbrooke et région a donné deux conférences sur la fraude: au Cercle des fermières de Rock Forest le 9 octobre et au Faubourg Mena'Sen le 3 décembre. Plus de 85 personnes y ont assisté!



Mobilisation CEN et Desjardins

Malgré le froid et la météo, la Concertation Exclusion du Numérique (dont est membre l'AQDR Sherbrooke et région) a dénoncé haut et fort la fermeture des points de service de Desjardins, à travers l'Estrie. Ce virage numérique s'inscrit dans une inquiétante tendance où plusieurs services essentiels ferment leurs services en personne à la population, creusant ainsi les inégalités sociales.



RENOUVELLEMENT DE BAIL : QUELS SONT VOS DROITS EN TANT QUE LOCATAIRES AINÉS ?

Trois options se présentent à vous lors de votre renouvellement de bail :

- **Accepter** l'augmentation et/ou les modifications proposées: aucune réponse n'est nécessaire.
- **Refuser** l'augmentation et/ou les modifications proposées **et rester** dans votre logement.

Votre propriétaire aura alors 3 choix :

- Ne rien faire.
 - Négocier avec vous pour conclure une entente.
 - S'adresser au TAL pour qu'il fixe le montant du loyer ou qu'il se prononce sur la modification contestée.
- **Ne pas renouveler votre bail et quitter** votre logement à la fin de ce dernier.

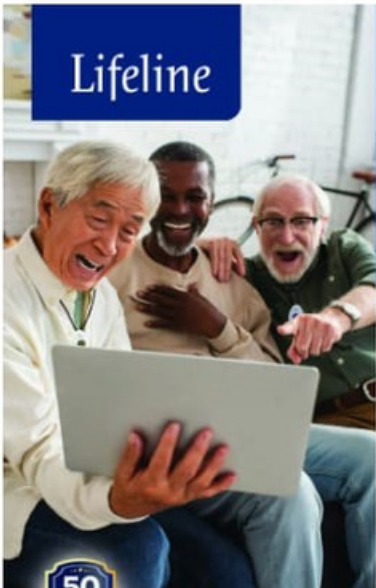


Si vous refusez ou quittez, vous devez aviser le propriétaire de votre décision par écrit dans le mois suivant la réception de l'avis, sinon le bail se renouvellera automatiquement aux nouvelles conditions. De plus, vous ne pouvez refuser l'augmentation de loyer de votre logement s'il est situé :

- Dans un immeuble construit depuis 5 ans ou moins*
- Dans un immeuble dont l'utilisation à des fins résidentielles résulte d'un changement d'affectation depuis cinq ans ou moins*

***Votre bail doit en faire mention dans la clause F).**

LIFELINE



Faites confiance au chef de file en matière de services d'alerte médicale au Canada.

Lifeline avec détection de chute* permet d'obtenir rapidement de l'aide en cas d'urgence en appuyant sur un bouton ou même automatiquement.

Lifeline
en partenariat avec

 **AQDR**

1 800 LIFELINE
1 800 543-3546

Mentionnez le code **1507** pour obtenir une installation gratuite*

* L'offre est disponible pour les programmes locaux participants et elle est valable uniquement pour les nouvelles mises en service. L'offre ne peut pas être combinée à une autre offre. Certaines restrictions s'appliquent. Les robots ne s'appliquent pas aux humains.

Mars : mois prévention de la fraude

Connaissez-vous les fraudes visant spécifiquement les aînés ?

La fraude du « faux conseiller d'une institution bancaire »

Les fraudeurs personnifient un soi-disant « conseiller financier » ou « enquêteur » et mentionnent à leur victime que des transactions frauduleuses ont été repérées sur leurs cartes de paiement. Les fraudeurs peuvent leur demander de confirmer des informations personnelles, les inciter à acheter des cartes prépayées pour collaborer à l'enquête ou à effectuer un transfert d'argent. Ils peuvent aussi leur demander de remettre leurs cartes dans une enveloppe qu'un complice viendra chercher à leur domicile.

La fraude des « grands-parents »

Il s'agit d'une fraude par téléphone où les fraudeurs se font passer pour un membre de la famille ou de leur entourage. Ils prétextent une situation de détresse (un accident, une arrestation, etc.) qui exige une aide financière immédiate. Ils intimeront à la victime de ne parler de la situation à personne.

Les fraudeurs misent sur le sentiment d'urgence et la réponse émotionnelle de la victime pour obtenir ce qu'ils désirent. Des complices peuvent personnifier un policier ou un professionnel tel qu'un médecin ou un avocat afin d'accroître la crédibilité du scénario.

L'arnaque amoureuse

Le fraudeur entre en contact avec sa victime par l'entremise des médias sociaux ou de sites de rencontres. Grâce à des techniques de séduction (flatteries, compliments), il établit un lien de confiance avec la victime et lui dévoile des sentiments amoureux. Une fois la relation virtuelle établie, le fraudeur prétexte différents problèmes d'ordre financier afin d'inciter la victime à lui envoyer de l'argent.



**FRAUDE au Canada en date du
31 octobre 2024**

**Victimes de fraude :
28 634**

**En pertes financières liées aux
fraudes :
503 M\$**

**BESOIN DE PARLER?
BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT?**

Je suis là pour vous écouter
et vous soutenir!



GRATUIT / CONFIDENTIEL



AQDR

Sherbrooke et région

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

Roxanne Painchaud,
travailleuse de milieu auprès des aînés

Contactez-moi :

Téléphone 873-662-8570

rpainchaud@aqdrsherbrooke.org

 [travaildemilieuAQDRSherbrooke](https://www.facebook.com/travaildemilieuAQDRSherbrooke)



JE PARTICIPE

Activités - hiver 2025

Participez aux mercredis-conférences -Gratuit
à la cafétéria de Sercovie
300, rue du conseil-entrée par la rue Murray

AIDE MÉDICALE À MOURIR

La loi, vos droits et les enjeux éthiques associés



Offerte gratuitement par Roxanne Painchaud, travailleuse de milieu et
la collaboration de l'AQDR Sherbrooke et région



JANVIER
22

DÉBUTE À
13 h 45

LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET LES AINÉ.E.S.

Le fossé entre ceux qui ont accès aux technologies, à Internet
et ceux qui n'y ont pas accès !



Table Ronde des Organismes Volontaire
en Éducation Populaire, en partenariat
avec l'AQDR Sherbrooke et région

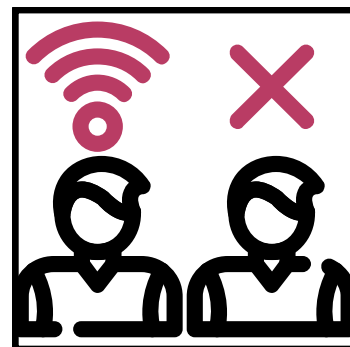


FÉVRIER

19

DÉBUTE À

13 h 45



Activités - hiver 2025

LES PIÈGES DE LA CONSOMMATION

Étiquetage en épicerie - la réduflation - politique d'exactitude de prix - retour de marchandise... 10 jours ? - etc.



Association coopérative
d'économie familiale
de l'Estrie
Membre de l'Union des consommateurs

Conférence **gratuite** offerte par
l'ACEF en collaboration avec
l'AQDR Sherbrooke et région



MARS
19

DÉBUTE À
13 h 45

Voici les autres mercredis-conférences offerts en collaboration avec nos partenaires dans la cafétéria de Sercovie:

- 15 janvier : Maintenir une bonne santé communicationnelle dans la maladie de Parkinson
- 29 janvier : Secours Amitiés
- 5 février : Services du CLSC
- 12 février : Projection du film – Au-delà des mots : paroles de proches aidants !
- 26 février : Naviguer la désinformation en santé
- 5 mars : Le stress et l'anxiété : comment gérer le tout ?
- 12 mars : Aînés avisés – La fraude ! Par le service de police

- Stationnement gratuit : Sercovie ou sur la rue Bruno-Dandenault.
- Pour obtenir le calendrier complet des mercredis-conférences, rendez-vous sur la [page Facebook de Sercovie](#) ou contactez l'organisme au 819 565-5522.

Les cafés-discussions pour les membres sont de retour cet hiver !

Les rencontres se tiendront dorénavant les mardis.

Cette activité vise à permettre aux membres de tisser des liens entre eux et de développer des compétences et acquérir des connaissances essentielles à la défense de droit (connaissance de ses besoins/limites, capacité à exprimer ses besoins/limites, confiance en soi, communication non violente, etc.).

CAFÉS-DISCUSSIONS



Les mardis, de 13 h 45 à 15 h 45

Au 300, rue du Conseil, 3e étage (salle 313)

Inscription obligatoire au 819 829-2981

Réservés
aux membres

Avec la participation d'Olivier Bertrand et de Roxanne Painchaud,
travailleurs de milieu auprès des aînés

Mardi 8 avril

La proche aidance



Mardi 22 avril

**Identité et rôles
sociaux**



Mardi 6 mai

**Composer avec le
deuil**



Mardi 20 mai

Prendre soin de soi



Mardi 3 juin

**La sexualité des 50
ans et +**



Mardi 17 juin

Le bénévolat





ON S'INSPIRE

Campagne de sociofinancement afin de supporter les recours juridiques qu'il a engagé depuis la vente du Faubourg au privé en 2022 par Clément mercier, Comité Sauvons Mena'Sen.

Vous êtes peut-être déjà au fait des circonstances déplorables ayant mené les locataires du Faubourg Mena'Sen de Sherbrooke à devoir se mobiliser pour combattre l'injustice créée par la privatisation du complexe domiciliaire de 172 logements sociaux, développé et géré depuis 1980 par un organisme sans but lucratif (OSBL), financé par la SCHL.

En 2022, les raisons d'être de ce complexe de logement social continuaient d'exister plus que jamais, soit offrir du logement de qualité à un prix hors marché pour des personnes âgées retraitées autonomes à moyens et faibles revenus. Malgré la grande pénurie de logements abordables à Sherbrooke, les cinq ex-administrateurs « bénévoles » -seuls membres restants- du Faubourg Mena'Sen ont manœuvré secrètement pour vendre ses actifs, le dissoudre par des stratagèmes douteux, et en plus, s'approprier personnellement les produits de la vente (+ de 19M\$)

Cette campagne de financement que le comité sauvons Mena'Sen vient de lancer, accessible via son site Web, le comité veut contribuer aux frais des démarches judiciaires entreprises par Me Louis Fortier, au nom des locataires représentés par le comité en vue de ramener les actifs de la Cité des retraités- Faubourg Mena'Sen de Sherbrooke sous son statut initial d'organisme sans but lucratif (OSBL ou OBNL).

NB : les dons peuvent être acheminés via la plate-forme Zeffy, dont on trouve les coordonnées sur le site Web <https://infol.net/sauvons-menasen/>

DERNIÈRES NOUVELLES ...

Les locataires du Faubourg Mena'Sen ont gain de cause : la Cour supérieure ordonne l'annulation de l'acte de dissolution de l'ancien OBNL.

Le juge Martin F. Sheehan, dans un jugement rendu le 9 décembre, accède donc à la demande des locataires et de leur avocat, Me Louis Fortier, qui ont toujours demandé l'annulation de la dissolution de cet ancien OBNL d'habitation pour aînés.

Par cette demande, les locataires demandaient au juge de reconstituer de toutes pièces l'OBNL du Faubourg Mena'Sen, ce qu'il vient essentiellement de faire en annulant sa dissolution.

Le juge Sheehan y va de deux raisons pour expliquer sa décision. D'une part, la reconstitution de l'OBNL permettra aux locataires d'entreprendre une action dérivée contre les anciens administrateurs, c'est-à-dire de poursuivre, au nom d'une personne morale, des gens qui auraient commis des actes préjudiciables à son endroit parce qu'ils en étaient en contrôle. C'est une étape déterminante, mais il reste encore beaucoup de travail à faire...





ENSEMBLE, NOUS DÉFENDONS NOTRE DROIT

Pétition ministère aux aînés : 8300 fois merci! L'AQDR revendique un ministère des Aînés

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) et les trois partis d'opposition **ont réclamé d'une seule voix un ministère des Aînés** dans le cadre d'une conférence de presse à l'Assemblée nationale. À l'occasion de la Journée internationale des aînés, une pétition de 8256 noms exigeant la création d'un ministère des Aînés a été présentée et sera déposée plus tard dans la journée. Cette initiative survient alors que les personnes de 65 ans et plus représenteront 25% de la population québécoise d'ici 2030. Cette pétition a été parrainée par la députée solidaire de Sherbrooke, Christine Labrie.

« Nous essayons la même recette depuis plus de 25 ans et force est de constater que les grands changements nécessaires pour tenir compte du vieillissement de la population, comme le virage vers le maintien à domicile par exemple, tardent à produire des résultats », a déclaré Pierre Lynch, président de l'AQDR nationale. « Il est temps de changer nos méthodes, de réfléchir autrement et d'agir selon de nouveaux paradigmes. »

Pour l'AQDR, un ministère des Aînés serait dirigé par un ou une ministre ayant les pouvoirs nécessaires pour mettre en œuvre et coordonner efficacement les différentes réformes. Cela permettrait une meilleure coordination entre les différents ministères pour améliorer la qualité de vie des aînés sur tous les aspects de leur vie.

Des démarches auprès des députés sont présentement en cours pour faire un suivi du dépôt de la pétition.





AQDR

Sherbrooke et région

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

AQDR Sherbrooke et région

300, rue du Conseil, bureau 341

Sherbrooke (Québec) J1G 1J4

819 829-2981 | info@aqdrsherbrooke.org

www.aqdrsherbrooke.org

www.pensezplustot.org

Suivez-nous sur



Comment renouveler votre abonnement annuel

- **Par la poste** : Transmettez vos coordonnées accompagnées d'un chèque de 20 \$ à l'ordre de AQDR, à l'adresse ci-haut.
- **Par Internet** : Rendez-vous au www.aqdrsherbrooke.org puis cliquez sur l'onglet « Renouveler avec carte de crédit ».
- **En personne** : Prenez rendez-vous en nous contactant au 819 829-2981.